

La mobilisation doit continuer et s'amplifier contre le CPE.

Pour le retrait du CPE, pour de vraies réponses au chômage des jeunes, avec "Rénover Maintenant", le 18 mars à Paris et dans toute la France, soutenons la lutte des jeunes, des étudiants, des chômeurs et des salariés.

L'Edito de Karine Berger

Préparer une prise de position claire face à un projet PS déjà en deçà de la "synthèse" du Mans

Lors du Conseil National du 11 mars Alain Bergougnoux, secrétaire national aux études du PS, a présenté un point d'étape des travaux de la Commission du Projet et un texte a été diffusé. S'il a été oralement rappelé que le projet des socialistes repartirait du texte de la synthèse du Mans, force est de constater que - à ce stade - le rendu des travaux est déjà en deçà du texte de la synthèse, qui était lui-même très en deçà de nos espérances. Bref, si les choses n'évoluent

pas, le projet socialiste en construction appellera de notre part une prise de position claire.

Le calendrier est particulièrement resserré : le texte final du projet sera débattu début juin. Afin de pouvoir peser de manière efficace et visible sur les orientations politiques prises, nous sommes contraints d'envisager, pour les groupes de travail, une phase de travail sur le projet extrêmement réduite.

Lire la suite en page 4

Sommaire

Actualité CPE	p.2
Solidarité lycées ruraux menacés	
Dossier : OPA	p.2
Riposte déchets nucléaires	p.5
Argumentaire Pas de zéro de conduite, non au fichage des enfants	p.6
Vie du courant à propos du projet	p.8
Le billet d'Yvette Roudy	p.9
Culture militante	p.9

OPA : 120 000 travailleurs français devenus des variables d'ajustement des stratégies financières !

— PAR GROUPE « ACTUALITÉS RIPOSTE » —

Une vague d'offres publiques d'achat (OPA) semble s'être abattue sur la France : Mittal / Arcelor, GDF / Suez, qui sera le prochain ?

Lire en page 2

Le CPE est une insulte au droit du travail et à la jeunesse

Depuis plusieurs semaines, la mobilisation de la jeunesse contre CPE ne cesse de s'amplifier.

Chaque jour amène son lot de nouvelles facs en grève dans tout le pays. A tel point que l'on peut parler d'une crise entre le gouvernement Villepin et la jeunesse. Les réponses du Premier ministre, centrées sur la seule communication et les effets d'annonce, n'ont en rien entamé la détermination des jeunes, qui continuent à demander le retrait pur et simple du projet.

En effet, comment peut-on essayer de nous convaincre que la précarisation des emplois va en créer davantage ? Absurde ! Précisément, le chômage structurel et endémique chez les jeunes résulte de l'extrême précarité de leurs conditions d'embauche. Concrètement, les seules propositions qui s'offrent aux jeunes, quand ce n'est pas une collection de conventions de stage, ce sont les CDD(s) ou l'intérim, propulsés stars depuis l'entrée en vigueur du CNE, ancêtre du CPE. Camouflée dans une loi globale dédiée à l'égalité des chances, le CPE est la forme la plus aboutie de la volonté de ce gouvernement de faire des jeunes de moins de 26 ans une variable d'ajustement, dans un but purement électoral. Notre avenir vaut beaucoup mieux que cela !

Notre grand tort, nous dit-on, est ne pas être heureux d'apprendre que « le CPE est mieux que rien ! » Mais, depuis quand le « Rien » est une

mesure de progrès ? Quelle régression !

Le CPE est déjà une insulte au droit du travail sur le fond, mais cela constitue également une caricature de la Vème République. En effet, les conditions dans lesquelles a été élaboré, puis voté le CPE, le discrédite totalement aux yeux de la population. Et les réponses de ce gouvernement sont autant de provocations.

D'abord à celles et ceux, de plus en plus nombreux à descendre dans la rue, en leur expliquant que « ce n'est pas à la rue de gouverner ! » Ensuite, à l'adresse de l'opposition parlementaire et des quelques députés dont le soutien était incertain, avec le recours à l'arme fatale, antiparlementaire, le fameux article 49.3, pour passer outre la représentation nationale. Comme aux plus beaux jours de la Vème République, les décisions gouvernementales sont sans appel !

A cela, les réponses de la jeunesse mobilisée sont les suivantes : si « la rue » ne gouverne pas, elle montre néanmoins le décalage grandissant entre les gouvernants et les aspirations de la jeunesse dans ce pays. C'est pourquoi, nous continuerons à occuper cette rue jusqu'à ce que ce gouvernement cesse de compromettre notre avenir.

La seconde concerne le 49.3, vivement la 6^{ème} République !

Solidarités

— PAR CHRISTIAN PAUL —
 DÉPUTÉ DE LA NIÈVRE, MEMBRE DE LA COMMISSION
 DES AFFAIRES FAMILIALES, CULTURELLES ET SOCIALES.

Ouvrir un avenir aux lycées ruraux menacés

Ouvertement indifférent à l'avenir des lycées ruraux, le gouvernement fragilise ces établissements en supprimant des filières porteuses de débouchés pour les jeunes et accessibles dans les bassins d'emploi où ils vivent.

La nouvelle carte scolaire en cours de finalisation par les rectorats annonce la suppression de plus de 2083 postes d'enseignants sur le territoire national et de 186 postes d'enseignants dans les lycées en Bourgogne.

Cette réorganisation comptable des filières, effectuées sans concertation avec les élus et les équipes enseignantes démontre la détermination du gouvernement à privilégier une approche arithmétique budgétaire à l'encontre des besoins et des réalités locales.

Une stratégie de l'Etat s'engage pour privilégier l'hyper concentration des formations dans

les grandes cités scolaires urbaines. A l'inverse, les lycées implantés dans des petites ou moyennes villes sont dévitalisés. Dans le département de la Nièvre, au Lycée Romain Rolland de Clamecy, le BTS assistants PME-PMI ainsi que le BEP secrétariat comptabilité pourraient être, dès la rentrée prochaine, supprimés sans contre partie.

Il est inacceptable que ces formations, développées par des équipes enseignantes qualifiées et motivées, appréciées des entreprises soient sans préavis supprimées dans notre département, sans qu'aucun effort soit fait pour créer et développer de nouvelles formations.

Il est inadmissible que le recteur, dépositaire de la politique de l'Etat dans les régions et départements, réorganise la carte scolaire sans véritable dialogue. L'indifférence est mère du

mépris. Est-ce ainsi que le ministre entend répondre aux inquiétudes des élèves, des parents d'élèves et des enseignants et remédier à l'échec scolaire ?

La volonté des enseignants, des parents et des élèves de tous ces lycées ruraux et en particulier de celui de Clamecy est claire : engager un dialogue sincère sur l'avenir de leur établissement. C'est le sens de l'invitation à des Assises nationales des lycées ruraux auxquels le lycée de Clamecy et le Collectif des lycées ruraux invitent pour le 8 avril prochain, avec le soutien des élus des territoires concernés.

Un blog spécifique a été mis en place dans cette perspective :
<http://soslyceesruraux.hautetfort.com/>

ZOOM OPA : 120 000 travailleurs français devenus des variables d'ajustement des stratégies financières !

Suite de la page 1

— PAR GROUPE « ACTUALITÉS RIPOSTE » —

Face à cette déferlante, les réponses du gouvernement ont été révélatrices de son absence de vision industrielle : dans le cas de Mittal, le ministre de l'Economie et des Finances déclarait que « son rôle était de veiller à ce que les procédures se déroulent correctement et que in fine cela se fasse dans l'intérêt des actionnaires des parties » (Europe 1, 2 février); dans celui de Suez, il n'hésitait pas à brader la participation de l'Etat de 70% à 34% dans GDF, au mépris de la loi votée par le parlement en 2004, pour sauver Suez des velléités de l'italien ENEL.

Ces 2 rapprochements, qui concernent tout de même 120 000 salariés en France, ont mis violemment à jour le vide juridique qui existe désormais en matière d'OPA : ainsi il n'y aurait plus de parade, le

politique devrait se contenter d'un rôle de spectateur. Pourtant des solutions politiques existent : confronté à l'offre de rachat d'Endesa par Eon, le gouvernement socialiste de Zapatero, a adopté un décret-loi donnant la compétence à la Commission Nationale de l'Energie, d'autoriser ou d'interdire les opérations lancées par des groupes étrangers sur des sociétés espagnoles, au nom des intérêts publics stratégiques. C'est dans cette perspective qu'Arnaud Montebourg a défendu, le 6 mars dernier, à l'Assemblée Nationale un amendement permettant au Ministre de l'Economie et des Finances d'autoriser ou de refuser une OPA. Cet amendement, soutenu par le groupe socialiste, a été rejeté par la droite.

Réarmer le politique face aux OPA destructrices d'emploi et de valeur

Chacun a compris qu'une grande vague de restructurations à coups d'OPA meurtrières se prépare dans l'industrie européenne, mondiale et française. Les groupes français sont dans l'œil du cyclone après l'attaque de Mittal sur Arcelor, entreprise dans laquelle les contribuables de notre pays ont investi plus de 15 milliards d'euros.

Après la menace de l'attaque sur Suez, nous observons avec inquiétude les possibles prises de contrôle sur des fleurons nationaux, en raison de la part flottante de leur capital disponible sur les marchés.

C'est le cas de Lafarge avec 91 % de son capital, d'Altadis avec 89 %, ou encore Carrefour, Danone ou Accor avec plus de 80 % de flottant.

Nous observons avec inquiétude les milieux de l'intelligence économique s'intéresser à la vulnérabilité boursière de très grandes entreprises françaises, grandes pourvoyeuses d'emplois et de savoir faire. Renault, Peugeot, Air France, BNP-Paribas, Société Générale, Véolia, Vinci. Tous les scénarios catastrophes sont désormais possibles avec une industrie française que contribuables, salariés et territoires français ont patiemment bâtie.

Les OPA hostiles détruisent de la valeur

Les mésaventures de l'attaque victorieuse du canadien Alcan sur Péchiney sont là pour nous rappeler les conséquences des OPA hostiles. Alcan s'est emparé de la quasi-totalité de l'approvisionnement de notre pays en aluminium, il a fermé les usines dans le sud de la France, il a rapatrié quelques centres de recherche encore situés sur notre territoire et est parti exploiter nos brevets au Canada. L'aluminium vendu à Airbus, selon des brevets français, est désormais la propriété d'une société transnationale ayant son siège social au Canada. Pourtant, Péchiney avait été recapitalisé grâce aux nationalisations de 1982 et sauvé de grandes difficultés à l'époque.

Ce sont tous ces efforts industriels de la nation qui sont partis là sans mot dire en fumée.

Jusqu'où allons-nous laisser faire ce capitalisme financier sans limite qui ignore l'économie réelle et se consacre à la satisfaction de ses seuls actionnaires devenus les régnants quasi-absolus de ce nouveau monde ? Est-il permis enfin de contester l'utilité économique, et même financière, des OPA hostiles ?

Sur le plan purement économique, l'offre publique dite inamicale ou hostile, présente l'inconvénient de n'avoir été précédée d'aucune concertation qui aurait pu dégager un projet industriel et une stratégie économique commune.

Ces OPA hostiles entraînent des surenchères en matière de prix proposés aux actionnaires

de la société cible. Elles sur rémunèrent donc la part spéculative des actions des porteurs de parts. Il est très cher pour les entreprises elles-mêmes de s'en protéger par avance, comme il est hors de prix de s'en défendre une fois l'attaque déclenchée.

Ainsi, les entreprises du CAC 40 ont investi l'année passée des sommes astronomiques dans l'autocontrôle et le rachat par les sociétés de leurs propres actions. La société TOTAL a consacré l'année dernière 4 milliards d'euros au rachat de ses propres actions pour éviter une OPA hostile. Il s'agit là d'un argent gaspillé car jeté inutilement dans le portefeuille de spéculateurs, qui aurait pu être investi dans la recherche, le développement ou l'emploi.

L'année dernière, nous ne nous sommes pas très éloignés du chiffre de 6 milliards en 2005 pour l'ensemble des entreprises du CAC 40, à avoir racheté leurs propres actions ; il s'agit là du plus grand gaspillage que le capitalisme français n'ait jamais toléré qui aurait pu être consacré à l'investissement productif lequel a pourtant reculé de façon spectaculaire dans ces entreprises.

Ce gaspillage exclusivement consacré à la protection des entreprises OPAables n'a aucun sens et ne fait l'objet d'aucune réponse de la part des libéraux qui ont abandonné l'idée de combattre même les effets les plus pervers, les plus stupides du marché !

Enfin, lorsqu'une entreprise a été assaillie par une OPA hostile, il est généralement imposé à la société victime des normes de rentabilité déraisonnables et des cessions d'actifs contraires aux intérêts sociaux des entreprises dans le seul but de rembourser la dette d'acquisition.

Voilà pourquoi ces OPA se transforment en machine à détruire des actifs ! Elles sont le plus souvent destructrices de valeur sur le plan économique, et il faudra le dire aux idéologues de la « création de valeur » qui ne s'intéressent qu'aux portefeuilles de ceux qui possèdent les actions et oublient de s'occuper d'économie, d'emploi et de nos territoires.

Les OPA hostiles détruisent emplois et compétences

Les salariés sont généralement les premiers concernés par le rapprochement effectué ainsi à coup d'OPA hostiles, car pour eux il s'agit à tout coup de suppressions d'emplois, de suppressions de sites industriels, de départs de centres de recherche ; qu'on soit cadre ou

ouvrier, les OPA hostiles annoncent généralement des restructurations. Les déclarations de Mittal devant un parterre d'analystes financier sur la suppression de 40 000 emplois sur 160 000 des aciéries Mittal, devraient nous alerter de réarmer le politique sur ces OPA destructrices d'emploi.

Il faut ajouter la migration des centres de décisions vers d'autres latitudes généralement hors d'Europe ; ainsi les dégâts collatéraux faits sur l'investissement de décennies de travail d'ingénieurs, de créativité sur le terrain des brevets, de laboratoires de recherche et développement sont considérables.

Quel est le sens d'une politique de pôles de compétitivité par la recherche et le

“
Ce sont
les efforts
industriels de la
nation qui sont
partis en fumée
”

développement d'une nation comme la nôtre si les concurrents directs de nos grandes entreprises peuvent s'approprier sans coup férir le produit de ces investissements et mettre fin sur le terrain à une coopération locale avec des partenaires intellectuels que sont les grandes écoles, les universités, ou les savoirs faire

industriels que sont les sous-traitants et les petites entreprises qui accompagnent la performance des grandes entreprises qu'elles entourent ?

Chacun peut comprendre que des dirigeants politiques ne peuvent pas se désintéresser des conséquences négatives de cette vague d'OPA hostiles.

L'UMP organise le démantèlement des protections au profit exclusif des actionnaires

La politique, dans son acception la plus élevée, doit faire irruption devant les excès de cette économie financière devenue folle. Elle doit s'emparer de ces problèmes pour y imposer des réponses différentes de celles que le simple laisser faire du marché nous imposerait.

L'entreprise n'appartient pas qu'à ses actionnaires. L'économie n'est pas un objet qui relèverait de la sphère privée car elle relève du bien public car ses implications sur notre vie, notre bien être commun, sont énormes. L'action publique doit pouvoir exercer ses contrepoids. En se lançant dans le discours du patriotisme économique, Monsieur de Villepin fait des moulinets au sommet de la colline de son impuissance. En vérité, pendant ce temps, les députés de l'UMP organisent le démantèlement

>>

unilatéral des moyens que l'Etat peut opposer à la violence du marché dans la transposition de la directive européenne OPA.

On entend développer, avec des trémolos dans la voix, la religion du petit porteur. Seuls les actionnaires devraient être servis selon leur idéologie aveugle. Pendant que le Premier ministre, comme Don Quichotte, fonçait sur le moulin d'acier, Lakshmi Mittal, Thierry Breton, Ministre de l'Economie expliquait le 2 février dans l'affaire Arcelor, que « notre rôle est de veiller à ce que les procédures se déroulent correctement dans l'intérêt des actionnaires. C'est tout ! ». Le marché fait donc désormais la loi ! La politique industrielle de la France se fait donc désormais à la corbeille ! Voici venu le temps du gouvernement des actionnaires ! La directive européenne que l'on transpose ici sans trembler est d'inspiration ultra-libérale. Elle s'est donnée pour but d'unifier la réglementation des OPA mais avant tout de les faciliter comme elles ne l'ont jamais été sur le territoire national.

Réarmer le politique

Pour notre part, nous préférons assumer la nécessité que le politique puisse reprendre ses droits sur la violence destructrice des marchés et de l'économie, rendue à des actionnaires exclusivement soucieux de leur intérêt financier. Nous proposons, dans le cadre de la discussion, de la transposition de cette directive pro-OPA, de mettre sur pied un pouvoir de suspension des offres publiques d'acquisition par le ministre chargé de l'économie « en considération des conséquences négatives qu'elles pourraient avoir sur le territoire national et sur les orientations stratégiques de sa politique industrielle » face au déchaînement du marché et des actionnaires. Nous proposons d'installer en face un contre-pouvoir, celui du politique qui prendra ses responsabilités au vu notamment des choix industriels, du respect des préoccupations du maintien de l'emploi, du maintien des centres de décision sur le territoire national, du maintien également des centres de recherche contenus dans les entreprises visées.

Le gouvernement va-t-il laisser Monsieur Mittal prendre possession d'Arcelor sans intervenir ni poser la moindre question ? Par exemple, d'où vient l'argent de Mittal ? De sa holding cotée dans les paradis judiciaires des Caraïbes, ou de sa société installée opportunément dans la place financière la plus opaque de l'Europe, les

Pays-Bas ? Sait-on que sa croissance par acquisition successive s'est exclusivement faite par de la monnaie de papier, par échange de titres. Sachant que l'évaluation de la société est faite par son propre fils et que la banque d'affaires qui a accompagné la croissance de Mittal est la même que celle de Enron et de Vivendi, selon des stratégies similaires de croissance par acquisitions externes. C'est ainsi que ce gouvernement stupide et parfois aveugle, lorsqu'il n'est pas destructeur, des marchés. Peut-on évoquer l'avantage considérable que représente la force de cette protection contre les OPA hostiles en termes d'attractivité de notre territoire ?

L'autorité politique est la seule responsable devant les citoyens et devant la société, à porter les considérations d'intérêt général au nom desquelles il pourra s'opposer à l'accomplissement stupide et parfois aveugle, lorsqu'il n'est pas destructeur, des marchés. Peut-on évoquer l'avantage considérable que représente la force de cette protection contre les OPA hostiles en termes d'attractivité de notre territoire ?

La ligne Zapatéro pour résister aux OPA hostiles

Nous avons des centaines de centres de décision, de sièges sociaux partis depuis 15 ans vers des zones de basses pressions fiscales -appellation polie des paradis fiscaux- que nous ne pouvons pas leur offrir. Car nous ne sommes pas et ne voulons pas être un paradis fiscal. Nous leur offrons une protection, un sanctuaire. Vous verrez progressivement se relocaliser quelques sièges sociaux qui viendront développer en paix leurs projets industriels, l'argent consacré à l'autocontrôle sera consacré à l'investissement, à la recherche-développement et à l'emploi, pour une économie équilibrée.

Faute d'argument sérieux, on cherche à s'appuyer sur le droit européen. Mais le droit, c'est le fruit de la volonté des hommes. On nous opposera les règles européennes de la libre circulation des capitaux. C'est derrière ces règles que se sont abrités certains députés de la majorité en commission des finances.

Nous leur répondons que la liberté de circuler des capitaux n'interdit pas que celle-ci soit conforme au maintien de l'emploi et au maintien de l'investissement qui sont une considération d'intérêt général tout aussi importante que la cupidité des actionnaires que la dite libre circulation a pour but de sanctuariser.

Ceux qui, comme Charles Mc Greevy, commissaire chargé du dossier des OPA ou Monsieur Manuel Barroso, Président de la Commission, ne peuvent pas utiliser l'anathème du protectionnisme pour empêcher les Etats Nations membres de l'Union européenne, de défendre des intérêts que l'Europe elle-même refuse obstinément, par excès d'ultra-libéralisme, de prendre en charge. Nous avons besoin de nous protéger des excès d'un capitalisme exclusivement financier et faiblement industriel !

Nous voulons bien une politique industrielle européenne si toutefois elle daignait bien vouloir et commencer à naître ! Tel n'est pas le cas. Mais nous ne pouvons pas accepter qu'en l'absence de politique industrielle européenne, l'union nous empêche d'exercer celle des Etats membres.

Soit l'Europe fait son travail et les Etats Nations peuvent accepter de lui déléguer la défense de leurs industries, de leurs territoires et de leurs emplois, soit elle s'y refuse obstinément et laisse les prédateurs dévorer ce qu'ils entendent et, refusant ainsi l'existence même de toute politique en matière industrielle, elle détruit la notion même d'intérêt général, distillant ainsi le pire des carburants pour tous les populismes et le péniens de tous poils, sa politique, c'est en l'état, malheureusement, pas de politique ! Selon certains commentateurs, ces propositions seraient un retour à la ligne Maginot ? Non, c'est la ligne Zapatéro ! Du nom de celui qui vient de prendre un décret loi de cette nature en Espagne ! La ligne Junker ! Qui anime la résistance face à l'OPA sur Arcelor. Et même celle de pays hors de l'Europe qui commencent à lutter contre les excès du capitalisme financier. La France doit prendre la tête de ce combat-là pour infléchir la version ultra-libérale de la construction européenne.

Bref, partout où il n'y a plus de politique, il est urgent que surgissent les moyens et les nouveaux outils. Tel est l'objet de nos choix. Nous vous proposons de le faire ensemble, pour faire face ensemble aux futures OPA destructrices de notre économie, et de notre industrie.

Texte inspiré de la présentation de la motion en faveur de la question préalable défendue par Arnaud Montebourg à l'Assemblée Nationale, le lundi 6 mars 2006.

E'dito // suite Préparer une prise de position claire face à un projet PS déjà en deçà de la "synthèse" du Mans

Pour cela, nous repartirons du diagnostic élaboré il y a un an, qui nous paraît toujours très solide et ne semble devoir être amendé qu'à la marge. En outre, Thierry Mandon et moi-même proposons que les groupes de travail se concentrent en priorité sur quelques questions clés qui doivent aboutir à des propositions précises et tranchées (disons même « clivantes ») de la part de Rénover Maintenant. A ce stade 6 grands thèmes ont été sélectionnés, qui regrouperont chacun trois questions. Les 6 thèmes sont les suivants :

- 1/ Redéfinir les moyens de répondre au nouveau capitalisme ;
- 2/ Redonner des chances à l'égalité des chances (éducation) ;
- 3/ Territoires, culture, vivre ensemble ;
- 4/ Un Etat de droit à l'endroit ;
- 5/ Repasser un contrat social durable ;
- 6/ Permettre le développement pour les générations d'aujourd'hui et de demain en assurant l'avenir de la planète.

Les questions précises attachées à chaque thème sont actuellement débattues et élaborées au sein des groupes de travail concernés.

Par ailleurs, la liste des groupes de travail se complète peu à peu : dans très peu de temps seront notamment constitués un groupe de travail « économie et emploi » et un groupe de travail « culture et médias ». Chers camarades, n'hésitez pas à vous manifester auprès des responsables de groupe de travail sur les thèmes qui vous tiennent à cœur : la collaboration et les convictions de toutes et de tous sont plus que jamais nécessaires dans cette phase au cours de laquelle nous pouvons peser sur les lignes politiques du projet socialiste.

>>> pour contacter les responsables de groupe de travail, rendez-vous sur le site web de Rénover maintenant http://www.renover-maintenant.org/article.php?id_article=106 et cliquer sur le nom des responsables de groupe pour leur envoyer un mail.

Face au projet de loi qui privilégie l'enfouissement, exigeons une gestion responsable des déchets nucléaires.

La loi dite Bataille, datant de 1991, est parvenue à son échéance légale, le Conseil des Ministres s'apprête à approuver le 22 mars prochain un projet de loi qui fixera le nouveau cadre légal de la gestion, en France, des déchets radioactifs.

Ce projet n'a qu'un but : valider l'enfouissement comme solution au problème en suspens depuis 30 ans de la gestion des déchets à haute activité et vie longue issus du cycle du combustible des centrales nucléaires. Il tente d'accréditer l'idée, à travers une solution « simplificatrice », qu'il serait possible de régler une bonne fois pour toute le problème des déchets nucléaires. Mais ceci ne résiste pas à l'analyse.

Le Parlement n'est pas en mesure de choisir

La loi de 1991 fixait 3 voies de recherche à mener en 15 ans afin de pouvoir proposer un choix au Parlement :

- > Axe 1 : séparation poussée et transmutation (sous responsabilité du CEA),
- > Axe 2 : stockage géologique, réversible ou non, avec construction de laboratoires souterrains (au pluriel) (sous responsabilité de l'Andra),
- > Axe 3 : conditionnement et entreposage de longue durée (sous responsabilité du CEA).

Au terme des 15 années de recherche, force est de constater que :

- > L'axe 1, transmutation, n'a pas abouti et reste du domaine des utopies technologiques : il semble d'ailleurs exister un consensus pour considérer que les chances d'une éventuelle mise en œuvre ne surviendraient pas avant 2040.

> L'axe 3 n'a pas été approfondi. Il n'existe pas d'études s'appuyant sur l'expérience des sites de La Hague, Cadarache et Marcoule. Il n'existe ni sélection de site, ni plan d'entrepôt.

> Si l'axe 2 est celui qui a connu les développements les plus avancés, bien que tardifs et incomplets, il n'en demeure pas moins que :

- I. Contrairement aux dispositions prévues, un seul site laboratoire a été ouvert, à Bure en Meuse. Sa construction ayant débuté en 1999, les 15 années prévues par la loi « Bataille » ne sont pas écoulées ;
- II. Les recherches qui y ont été conduites ne permettent pas de conclure définitivement à la faisabilité d'un stockage géologique ;
- III. La question de la réversibilité reste pendante

IV. Pour de nombreux scientifiques, la démonstration – éventuelle – de faisabilité demande au moins 15 années sinon 20 ou 30 ans de recherche.

En conséquence, le Parlement n'est pas en mesure de choisir entre l'une ou l'autre de ces 3 voies, et notamment pas entre entreposage (axe 3) et stockage géologique (axe 2).

Le Gouvernement méprise les conclusions du débat public qui avait fait apparaître une autre option que l'enfouissement

La Commission Particulière du Débat Public réunie entre septembre 2005 et janvier 2006 a effectué un travail de consultation dont la qualité mérite d'être soulignée. C'est au cours du débat que l'axe «entreposage intermédiaire» a émergé comme une alternative envisageable à la solution stockage. Cette nouvelle option se fonde sur la nécessité de la réversibilité et de la reprise des colis entreposés périodiquement sur de très longues durées.

Dans la mesure où le stockage géologique suppose encore au moins une décennie de recherches, une autre décennie pour sa construction, et qu'il n'y a ni urgence ni même d'opportunité de stockage définitif, l'expérimentation au cours de cette période d'un entreposage réversible en grandeur réelle, et d'un programme de recherches associé en vue de la pérennité de cet entreposage, est apparue comme une alternative crédible à de nombreux acteurs du débat.

Or le projet de loi ne retient pas cette proposition. Une fois de plus le Gouvernement méprise le travail des instances légales de participation à la préparation de la décision.

Pour une loi proposant vraiment une gestion responsable des déchets nucléaires

A l'opposé du projet actuel, la loi devrait prendre en compte les avancées dégagées par le débat public et ouvrir de nouvelles voies, en particulier en créant les conditions de préservation d'une alternative crédible au stockage géologique profond plutôt qu'en figeant dès maintenant, sans véritable nécessité, une solution contestable techniquement et mal acceptée.

« Rénover, maintenant » propose que la nouvelle loi prévoit :

- 1) De poursuivre la recherche sur l'axe stockage géologique
- > sur le site du seul laboratoire de stockage existant en fixant les conditions de transparence et de recours à des expertises contradictoires

afin de ne pas laisser l'opérateur juge et partie dans le processus de recherche ;

> et en envisageant l'ouverture d'un autre laboratoire de stockage dans une autre configuration géologique, et/ou, comme pour certaines expériences étrangères en zone péri urbaine ou urbaine.

2) De construire une installation pilote d'entreposage réversible de longue durée en sub surface. Cette construction devra avoir lieu sur un site nucléaire existant. Ce dispositif serait de nature à permettre de proposer deux solutions technologiques dans 15 ou 20 ans, aux citoyens et à leurs élus.

3) La nouvelle loi ne devra pas déléguer d'avance à un gouvernement, à une autorité administrative indépendante ou à l'administration, la décision de réaliser un stockage quand bon lui semblera ou avant une date butoir quelle qu'elle soit. Il est en effet essentiel de maintenir un contrôle politique complet sur les décisions de mise en œuvre éventuelle de telle ou telle solution technologique.

4) En matière de démocratie locale, la nouvelle loi devrait consacrer de nouvelles avancées, à l'image de ce qui se constate dans des expériences étrangères. Ainsi cette loi devrait conférer aux collectivités territoriales dans un cercle de 50 km autour de l'axe du laboratoire d'enfouissement un droit de veto à tout moment sur la poursuite des travaux ou le passage à une nouvelle étape. Les collectivités en question, pour décider d'un éventuel veto, seront autorisées à procéder à la consultation des populations de leur ressort.

Enfin, pour respecter l'esprit du débat démocratique, la loi devrait affirmer clairement qu'il n'est pas question, tant que les recherches n'ont pas abouti, de débiter l'exploration de la zone de transposition du laboratoire de stockage et d'y débiter des travaux d'aménagement ou d'installation d'infrastructure.

Au-delà d'une solution simplificatrice et du déni démocratique, Rénover maintenant rejette l'idée d'un chèque en blanc à l'enfouissement, demande le maintien d'une option de choix ouverte entre stockage et entreposage, ce qui suppose une vraie expérimentation de l'entreposage.

Rénover maintenant exige un contrôle démocratique sur le bilan des recherches à effectuer sur ces deux axes, avant toute décision par le Parlement de passer à une étape ultérieure, appelle à la transparence et à l'expertise contradictoire sur les travaux de recherche et récuse l'idée qu'il faille choisir dans l'urgence, donc ne pas avoir d'autre choix qu'enfouir.

Surveiller et punir :

la science à nouveau instrumentalisée par un projet totalitaire...

Le gouvernement prépare actuellement un plan de prévention de la délinquance qui prône notamment une détection très précoce des troubles comportementaux chez l'enfant, censés annoncer un chemin vers la délinquance. Avec à la clé un « carnet du comportement », qui suivra l'enfant puis le jeune tout au long de sa scolarité et peut-être même après.

Dans ce contexte, l'expertise de l'Inserm sur « les troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent », remise fin septembre 2005, qui préconise « le repérage des perturbations du comportement dès la crèche et l'école maternelle » pour éviter la survenue de comportements délinquants à l'adolescence, prend un relief bien inquiétant. Les professionnels sont invités à repérer dès le plus jeune âge « des traits de caractère tels que la froideur affective, la tendance à la manipulation, le cynisme » ainsi des éléments visibles « d'héritabilité (génétique) du trouble des conduites ». Le rapport insiste sur le dépistage à 36 mois des signes suivants : « indocilité, hétéroagressivité, faible contrôle émotionnel,

impulsivité, indice de moralité bas... ». Ces symptômes dépistés, les enfants seraient soumis à une batterie de tests élaborés sur la base de théories de neuropsychologie comportementaliste d'inspiration anglo-saxonne visant à prévenir toute déviance par rapport à une norme pré-établie.

Selon les études internationales, il y aurait 2% de troubles des conduites à l'âge de 5-12 ans et 3 à 9% chez les adolescents de 13 à 18 ans. Ces chiffres qui s'appuient principalement sur une toute une série de signes de troubles sont pour le moins contestables.

Les chercheurs français ont pourtant développé d'autres approches fondées sur l'ensemble du fonctionnement psychopathologique d'un enfant allant bien au-delà des symptômes. Une méthode plus rigoureuse volontairement ignorée par l'expertise de l'Inserm. C'est pourtant le diagnostic qui permet de mobiliser la médecine et les soignants et de différencier l'implication des différents acteurs, notamment celle des enseignants et des éducateurs.

L'instrumentalisation de la médecine préventive au nom d'une science prédictive.

Personne au monde ne peut prédire qu'un enfant de 3 ans qui présente des troubles des conduites sera un délinquant plus tard. La délinquance n'est pas une maladie en soi, c'est seulement le symptôme parfois sévère d'une situation complexe. Dire que l'on peut prédire le passage de l'un à l'autre est une aberration, c'est évacuer le poids de la famille, de l'école, de l'environnement. Il sera désormais demandé aux pédopsychiatres, non plus de soigner, mais d'étouffer les symptômes les plus visibles. La question n'est plus de comprendre pourquoi quelqu'un devient délinquant et ce que cela signifie pour lui et la société, mais de savoir le prédire pour prescrire l'antalgique dès les premiers signaux de détresse.

Les molécules comme substitut aux thérapies cognitivo-comportementales

Le rapport de l'Inserm est inquiétant, mais aussi dangereux, car il propose de passer aux traitements médicamenteux si les thérapies cognitivo-comportementales ne marchent pas rapidement. Les experts proposent d'adopter des traitements médicamenteux qui ne sont pas curatifs mais symptomatiques.

Aux États-Unis, les laboratoires sont les premiers bénéficiaires de la mise en place des tests de dépistage. La recherche de nouvelles molécules pour la prévention et la correction est une des

propositions des auteurs. On sait qu'en 2004, Novartis a vendu 182 109 boîtes de Ritaline (contre 28 127 boîtes en 1997). Ce médicament est prescrit pour des troubles déficitaires de l'attention chez des enfants de plus de 6 ans. En France, la prescription de produits ressemblant aux amphétamines comme la Ritaline a triplé en quatre ans. Pour les laboratoires, ce rapport est une aubaine. Avant 4 ans, l'usage des psychotropes est pourtant considéré comme pure folie. Et pourtant ces prescriptions médicamenteuses augmentent de plus en plus.

Vers le « Meilleur des Mondes » ...totalitaire possible

Comment peut-on rendre l'enfant le plus performant possible ? Une obsession des parents qui revient dans toutes les consultations, au risque de brûler toutes les étapes. Un bébé à qui on n'aura pas laissé le temps de grandir deviendra un enfant vulnérable. La tendance actuelle est de mettre un maximum d'enfants dès 2 ans à l'école, au lieu des 3 ans habituels. Les lieux de qualité pour accueillir les bébés sont en trop petit nombre. Or, la plupart du temps, à 2 ans, les enfants ont besoin d'autre chose que de l'école. Avec tout ceci, on peut créer les conditions mêmes des troubles des conduites.

Intitulée « Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans », une pétition recueillant à ce jour plus de 55 000 signatures a depuis été lancée par des psychiatres indignés par les pro-

Jacques-Alain Bénisti, député UMP du Val-de-Marne, ardent partisan de la méthode prédictive, est allé jusqu'à théoriser et représenter le « parcours déviant » du jeune qui « s'écarter du droit chemin », dans un rapport remis à Dominique de Villepin, fin 2004. Fin 2005, le syndicat des commissaires de police avait, lui aussi, suggéré d'identifier les comportements précurseurs de la délinquance « dès la crèche, la maternelle ou l'école primaire ». Gilles de Robien s'est fait plus récemment encore le chantre de cette science prédictive dans les colonnes du journal *Le Monde* : « Les sciences du cerveau n'ont pas fini de nous étonner. A mesure que notre espérance de vie s'allonge, une autre question devient préoccupante. Comment et pourquoi la « matière grise » de certains peut-elle se mettre à dégénérer ? A partir de quel âge ? Avec quelles conséquences ? Comment prévenir cette dégénérescence ? ».

>>

positions de l'Inserm, très vite rejoints par des professionnels de la petite enfance, des magistrats, et de simples citoyens. Comment en effet ne pas s'insurger face à des recommandations qui visent à faire de l'enfant en souffrance une menace potentielle pour l'ordre public ?

Sous couvert de caution scientifique, on cède à la tentation d'instrumentalisation des pratiques à des fins de sécurité et d'ordre public. Gilles de Robien, au lieu de s'en inquiéter, s'en féliciterait plutôt : « Sous le nom de «neurosciences cognitives», ces sciences nouvelles commencent à apporter des réponses fermes confirmant bien souvent nos connaissances empiriques et l'explication rigoureuse qui nous manquait. ».

« Réponses fermes », c'est bien le mot. Nicolas Sarkozy, lui, n'hésite plus à citer les travaux de l'Inserm pour promouvoir son plan de prévention de la délinquance. Les recommandations du rapport conforte en effet tout son arsenal de mesures remettant en cause les libertés publiques et les fondements du travail social : encadrement des familles avec le « contrat de responsabilité parentale », mise sous tutelle des allocations familiales, dispositifs administratifs de contrôle social et territorial renforcés, présence des travailleurs sociaux dans les commissariats, remise en cause du secret professionnel, «carnet de comportement» de l'enfant, casier social et éducatif en somme, avec en filigrane le risque de délation...

En matière d'éducation prioritaire, le ministre déclare que "la lutte contre l'échec scolaire n'est pas une affaire de zone, mais une affaire d'individu". Mais c'est en fait tout son projet de société qui renvoie de façon unilatérale à la responsabilité uniquement individuelle. Les politiques actuelles dites d'égalité des chances comme celles de prévention de la délinquance n'ont pas d'autre objet que de rendre responsables les parents en entretenant une bien étrange confusion entre prévention et politique sociale. Une manière de dénoncer le recours, trop fréquent, à l'excuse sociale ou économique de la population de fait la plus précarisée. Et cette vision s'accompagne d'un volet répressif qui s'inscrit bien dans la ligne du « tout sécuritaire » propre à N.Sarkozy. Ainsi, avec cette future prison physiologique (par le biais des médicaments) et mentale (le rappel permanent à l'ordre, la répression, la prévention prédictive, la culpabilisation des familles), la prison sociale (relégation territoriale, stigmatisation des pauvres), la boucle est bouclée avec la multiplication des établissements pénitentiaires où les libertés sont bafouées et l'individu rebut est chosifié, voire rayé de la société.

L'alternative aux politiques libérales sécuritaires existe

Eduquer, ce n'est pas soigner. L'apprentissage des stratégies de résolution des problèmes ne relève pas que de la médecine. En stigmatisant comme pathologique toute forme d'opposition, en isolant les symptômes de leur signification, en les considérant comme facteurs prédictifs de délinquance, on nie le développement personnel de l'individu et on systématise la question des soins.

Ce serait s'interdire d'apporter des réponses éducatives, pédagogiques et sociales adaptées aux problèmes singuliers de comportement. L'expertise de l'Inserm, en médicalisant à l'extrême des phénomènes d'ordre éducatif, psychologique et social, entretient la confusion entre souffrance psychique, maladie héréditaire, et mal-être social. Intervenir à un âge précoce lorsqu'il s'agit de lutter dès les premières classes du primaire contre une inégalité des chances durable prendrait un tout autre sens.

“ Toutes les sociétés totalitaires se sont toujours appuyées sur des arguments pseudo scientifiques ”

On pourrait à profit se fier à d'autres types de tests passés à l'entrée en CP : avant même d'avoir commencé leur vie scolaire, les enfants d'ouvriers obtiennent en moyenne des scores plus de 10 points inférieurs à ceux des enfants de cadres. Une donnée qui peut être lourde de conséquences, mais que négligent volontairement nos experts.

Si l'on souhaite corriger au niveau du primaire les handicaps initiaux, souvent cumulés, c'est par le ciblage des moyens et l'apport de réponses contextualisées qu'on est susceptible d'avoir les résultats les plus bénéfiques. Ces inégalités qui apparaissent dès le plus jeune âge sont en effet plus difficiles à corriger pour les enfants plus grands. De même, il serait bien utile de redonner une impulsion aux structures de protection maternelle et infantile qui suivent une grande partie des enfants en situation de précarité, et ont un rôle clé en pédiatrie sociale et pour le repérage des enfants en souffrance psychique. Une consultation en pédopsychiatrie pour une évaluation des troubles du langage ne s'obtient pas avant plusieurs mois. De même, la liste

d'attente s'allonge pour les unités de jour, faite pour les enfants à risque autistique ou psychotique. Quatre mois d'attente quand l'enfant a 2 ans, est-ce une réponse appropriée ? Il faudrait aussi s'interroger sur les modalités d'accompagnement à l'apprentissage de la parentalité pour les familles en difficultés, notamment dans un souci de protection de l'enfance. La détection systématique des enfants dits agités dans les crèches, les écoles maternelles, au prétexte d'endiguer la délinquance présumée, ne doit pas transformer les établissements d'accueil ou d'éducation en lieux de traque, mettant en péril le rôle socialisant des parents et le concept même de prévention.

L'Inserm, en donnant caution au gouvernement dans une approche partisane, sous couvert d'une expertise collective, semble s'être fort éloignée des conceptions françaises en matière de prévention-santé. L'absence de toute réflexion éthique quant aux préconisations émises nous le confirme. La question soulevée par cette expertise désormais largement contestée méritait au moins un débat à la recherche de propositions co-éducatives consensuelles, respectueux de la pluralité des approches, réunissant l'ensemble des professionnels de santé, les enseignants, et les représentants des familles. Il ne devrait jamais avoir lieu, le gouvernement ayant pris comme à l'accoutumée l'option de la non concertation, ceci afin de poursuivre les deux objectifs qu'il s'est lui-même fixés depuis longtemps : surveiller la société et si besoin la punir.

En conclusion, il convient de rappeler que toutes les sociétés totalitaires se sont toujours appuyées sur des arguments pseudo scientifiques pour justifier l'inqualifiable. En jouant sur les peurs et sur les phantasmes (rappelons - nous le célèbre « classes laborieuses, classes dangereuses »), Nicolas Sarkozy nous prépare une société « démocratique totalitaire », fondée sur des normes sociales conservatrices qui sous estiment complètement les actions collectives protectrices et réparatrices des services sociaux. Au-delà de la controverse scientifique, c'est cette dérive eugéniste, si répandue aux États Unis, dont notre ministre de l'intérieur est un grand admirateur, qu'il faut dénoncer avec force.

En savoir plus :

>> L'enquête de l'Inserm : <http://www.abri.org/antidelation/Rapport-Inserm>

>> Le rapport du député Bénisti :

<http://www.abri.org/antidelation/Rapport-definitif-BENISTI>

Pour signer la pétition «Pas de zéro de conduite pour les enfants de 3 ans » : <http://www.pasde0deconduite.ras.eu.org/index.php> Plus d'infos sur le projet de prévention de la délinquance : <http://www.abri.org/antidelation/>

Le temps du projet

Dans l'intervention qu'elle a faite devant le Conseil National du PS du samedi 11 mars, Karine Berger propose une démarche et un style pour le projet du PS.

Le temps du projet, le temps des propositions est venu. Dans ce temps là, les français attendent de nous de l'audace, de la modernité et de l'exigence. Dans notre projet, soyons audacieux, c'est-à-dire répondons aux questions que nos concitoyens se posent vraiment, répondons aux angoisses qui les font douter de la capacité d'une politique de gauche à changer ce monde. Soyons audacieux, c'est-à-dire refusons dans notre projet les tabous, le politiquement correct, le vocabulaire interdit... Dans notre projet, soyons aussi modernes. Nous socialistes, ne pou-

vons pas laisser la moindre parcelle de terrain novateur et rénovateur à d'autres forces politiques. Nous ne devons à aucun moment être soupçonnés de regarder en arrière. Enfin dans notre projet soyons très exigeants, c'est-à-dire en priorité concrets et réalistes. Nos concitoyens attendent de nous des questions concrètes et précises à des interrogations qui pour eux sont très précises. Ils nous demandent ces réponses avant même de nous demander qui d'entre nous portera ces réponses.

Etre audacieux, c'est ne s'interdire aucune remise en question, même de nos propres actions passées.

Prenons par exemple toutes les exonérations de cotisations sociales, ces quelques 22 milliards d'euros qui représentent le gros des politiques de l'emploi depuis 10 ans. Il va falloir que nous clarifions notre position sur cette question. Il va falloir que nous expliquions de quel droit certaines entreprises ne financent pas notre système de protection sociale comme les autres. Il va falloir qu'elles nous disent ce qu'elles donnent en échange ces entreprises, notamment les plus grandes d'entre elle qui paradent avec des profits gigantesques en bourse.

Et si dans notre projet nous proposons des nouvelles baisses de cotisations sociales pour certains contrats, il faudra que nous disions contre quoi chaque euro est abandonné. Et également comment on contrôle que le donnant donnant est bien respecté par les entreprises. Enfin, si nous ne croyons pas à tout cela, alors l'audace sera de revenir sur toute la politique passée pour en inventer une nouvelle.

Notre projet doit aussi être moderne, c'est-à-dire qu'il doit s'inscrire pleinement dans notre époque, répondre aux questions d'aujourd'hui et de demain et pas à celles d'hier.

Etre moderne c'est quoi pour un socialiste ? Ce n'est pas démanteler le droit du travail ; ce n'est pas affaiblir la protection sociale des salariés ; c'est encore moins baisser les bras devant la violence de la mondialisation libérale. Etre moderne, pour un socialiste, c'est savoir répondre aux attentes, aux craintes, aux angoisses d'une nouvelle génération qui ne trouve pas d'emploi, qui ne trouve pas de logement, dont la première préoccupation et de trouver sa place dans la société avant même d'espérer pou-

voir la changer. Etre moderne, pour un socialiste, c'est aussi savoir préparer l'avenir. Préparer l'avenir c'est tout d'abord apporter des solutions concrètes et solidaires au financement de notre système de retraites. Mais préparer l'avenir, c'est aussi savoir dans quel monde nous voulons vivre. Quelle Europe nous voulons. Et quelle place nous voyons pour la France dans le monde dans 10 ans, dans 20 ans, dans 50 ans...

Enfin notre projet doit être exigeant.

Je lis que notre projet fiscal prévoit, à juste titre, de rendre progressive la CSG et de supprimer les niches fiscales. Et bien, nous devons expliciter à nos concitoyens comment nous allons faire concrètement, comment nous allons faire sans changement institutionnel, sans 6ème république, pour mettre en œuvre ces deux propositions. Pourquoi ? souvenons nous que le Conseil Constitutionnel en 2000 a censuré la progressivité de la CSG et qu'il vient en 2005 de censurer la

limitation des niches fiscales. Alors l'exigence pour nous, socialistes, c'est de démontrer que nous pouvons quand même mettre en œuvre ces deux propositions, parce que pour nous la politique peut tout. Un projet exigeant c'est un projet qui se donne les moyens de donner des réponses concrètes à des questions concrètes.

Audace, modernité, exigence.

Il en faut de la volonté et de la tension pour ne pas être distrait sur ces chemins là. Mais nous n'avons pas le choix. Nous devons redonner le goût de l'action politique à nos concitoyens en 2007 . nous devons gagner, à gauche, la bataille des idées et du projet en France et en Europe.

Pour cela, à l'issue de ces deux mois de travail, il faudra que notre projet soit pleinement socialiste... et qu'il nous rende fiers d'être socialistes.

UN FILM DE 30 MINUTES REPRENANT LES MOMENTS FORTS DE L'ATELIER SERA BIENTÔT DISPONIBLE.
IL SERA PROPOSÉ SUR LE SITE WEB « RÉNOVER, MAINTENANT ». IL POURRA AUSSI ÊTRE COMMANDÉ SUR SUPPORTS DVD
ou CD (DivX).

POUR TOUTE COMMANDE, ENVOYER UN COURRIEL À CONTACT@RENOVER-MAINTENANT.ORG
EN PRÉCISANT L'OBJET : RÉSERVATION FILM « AVOIR 30 ANS »,

MERCI DE PRÉCISER DANS LE CORPS DU MESSAGE LE FORMAT ET LE NOMBRE DEMANDÉ :
DVD ou DivX (SUR CD). UN BON DE COMMANDE DÉFINITIF VOUS SERA RETOURNÉ DÈS QUE LE FILM SERA DISPONIBLE.

**Le Billet
d'Yvette Roudy**

Parité : soyons clair

J'ai remis à François Hollande en Novembre dernier une étude basée sur l'hypothèse que les Français donneraient aux socialistes aux élections législatives de 2007 le même score qu'en 97. Nous obtiendrions 120 députés de plus qu'aujourd'hui. Ce nombre correspond aux défaites de juin 2002. La parité représenterait 60 circonscriptions sur ces 120. Si on ajoute les 23 sortantes, on arrive à 80 / 83 députées femmes. En pourcentage nous doublerions les 17% actuels. C'est d'ailleurs l'engagement de François Hollande.
Or, depuis la création de la commission natio-

nale élections présidée par Bruno Leroux et où je siège, je ne vois rien se dessiner sauf la plainte des jeunes blancs protégés des "chefs" qui se considèrent sacrifiés sur l'autel de la Parité et dont Bruno Leroux comprend la souffrance. Sans compter qu'il faut aussi faire la place à ceux qui sont "issus de l'immigration". Que va-t-il rester de la Parité des femmes quand on aura pris sur leur "réserve" les verts et autres "minorités" ? Je me le demande ? D'autant plus que l'on semble considérer comme normal que nos député(e)s européen(ne)s se précipitent pour revenir à

l'Assemblée Nationale. De plus, ceux qui ont fait plus de 3 mandats et ont atteint 70 ans, ne semblent pas prêts à laisser la place. D'ailleurs je crois que personne ne leur en a fait la demande. Enfin la lutte contre le cumul des mandats relève de l'incantation, comme le reste. En vérité, au Parti Socialiste, il n'y a aucune règle civilisée, ce qui règne c'est la loi de la jungle, les rapports de force barbares. Une chose est sûre : rien n'est décidé dans cette commission. Tout se joue ailleurs. Il faut le savoir.

Culture militante

— PAR SÉVERINE TESSIER —

L'eau des multinationales (les vérités inavouables...Ed. Fayard)

"Que cache notre facture d'eau ? Ce livre révèle les méthodes des grandes compagnies de l'eau pour transformer les usagers en « vaches à lait » et neutraliser les élus.

L'enquête évoque au passage les dessous d'un des plus gros scandales financiers de ces dernières années : le transfert sur des comptes irlandais de milliards d'euros initialement destinés à la réfection des réseaux de distribution. Les pratiques abusives des multinationales de l'eau sont lourdes de conséquences pour les usagers et représentent un réel danger pour la démocratie. Plus dramatique, en Amérique du Sud, en Afrique et en Asie, c'est parfois la

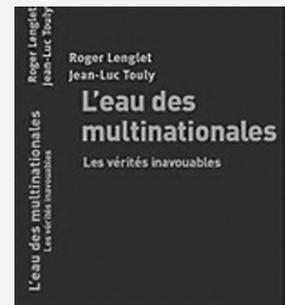
population qui se retrouve privée d'eau potable. Toutefois, les choses commencent à bouger. Dans de nombreux pays, les firmes ont dû changer d'attitude ou se retirer. En France, de Toulouse à Lille, en passant par Paris, Lyon, Marseille, Cherbourg, Castres, Neufchâteau, Varages et bien d'autres, des associations se sont mobilisées pour imposer une gestion plus transparente et moins coûteuse. Cet ouvrage s'adresse à tous ceux qui ne veulent plus être des payeurs aveugles et souhaitent apprendre à lutter contre le commerce d'un patrimoine vital."

Les auteurs :

>>> Roger Lenglet est philosophe, journaliste d'investigation et directeur de collection.

>>> Jean-Luc Touly est salarié de la CGE depuis 1976. Il est aussi président de l'Association pour le contrat mondial de l'eau France, membre d'Anticor (association de lutte contre la corruption) et du conseil scientifique d'Attac.

Préface de Danielle Mitterrand



Elf, la pompe Afrique (lecture d'un procès)

Un spectacle de/par Nicolas Lambert qui dévoile un imbroglio politico-judiciaire raconté par ses protagonistes

Cette pièce est très drôle mais jusqu'à quel point faut-il en rire ? Avec un talent fou et beaucoup d'engagements, Nicolas Lambert prend la parole pour ceux qui ne l'ont pas et instruit aussi le procès de la V^e république.

Encore quelques dates à Paris sinon partout en France, plus de détails et toutes les dates sur le site de la compagnie : <http://charlie.noe.free.fr>

Attention : Réservation obligatoire c'est complet tous les soirs !

La Lettre de « Rénover, maintenant »

> Directeur de la publication : Arnaud Montebourg > Directeur de la rédaction : Eric Loiselet > Ont contribué à ce numéro : le groupe éducation de RM, le groupe développement durable de RM, Alexis Bachelay, Karine Berger, Christian Paul, Valérie Rabault, Yvette Roudy, Rachid Tayeb, Séverine Tessier. > Graphisme, mise en page : David Babonneau

Pour contacter la rédaction : redaction@renover-maintenant.org



- Je souhaite être informé(e) des initiatives de "Rénover Maintenant"
- Je soutiens "Rénover Maintenant" : Je verse une contribution de 20 € Je verse une contribution de ... €

Nom _____ Prénom _____
 Adresse _____
 Email _____

Pour les personnes adhérentes au PS :

Fédération et section _____
 Fonction au sein du PS et/ou mandat(s) électif(s) _____

Coupon à renvoyer à Paul Goossens
 3, rue du Baigneur - 75018 Paris
contact@renover-maintenant.org
 Les chèques sont à libeller à l'ordre de "Rénover Maintenant"